



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article4801>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MAIRE DE STAINS : Mr LE JUGE, Mr LE PREFET, NOUS NE RETIRERONS PAS LA BANDEROLE DE SOLIDARITE AVEC MARWAN BARGHOUTI ET LE PEUPLE PALESTINIEN.



Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2016

- Pour comprendre - Témoignages -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Stains, le 21 mars 2015

Le Maire et la ville de Stains étaient aujourd'hui entendus par le juge du Tribunal Administratif de Montreuil suite au référé du Préfet. Ce dernier demande que soit retiré du fronton de l'Hôtel de Ville la banderole « Stains s'engage pour la paix. Libérez Marwan Barghout, le Mandela palestinien ».

Le juge rendra son verdict dans les prochains jours et pourrait ordonner le retrait provisoire de la banderole dans l'attente du jugement sur le fond qui interviendra dans plusieurs mois.

Lors de l'audience, environ 150 stanois, représentants d'associations et élus étaient venus soutenir la ville de Stains et son Maire. D'autres témoignages de soutiens sont parvenus au Maire de Stains. Parmi eux, les Maires de Gennevilliers, de Montreuil, d'Aubervilliers, La Courneuve... Des associations comme l'Union Juive pour la Paix, l'association des camps de réfugiés palestiniens jumelés avec des villes françaises, l'association France Solidarité Palestine, mais aussi des personnalités comme Fadwa Barghouti la femme de Marwan, Michel Warchawski, journaliste Israélien, et de nombreuses associations locales, comme le collectif solidarité Palestine, le secours populaire de Stains, le Studio Théâtre de Stains, l'association des habitants du quartier du Maroc ; de nombreux citoyens de tous les quartiers, notamment Michel Beaumale, Maire honoraire. Des témoignages visibles sur le site de la ville www.ville-stains.fr

A la sortie du Tribunal, Azzédine Taïbi confiait : « Nous ne retirerons pas la banderole. Nous défendons une cause juste, celle du respect du droit international, la promotion des valeurs de Paix, le droit du peuple palestinien comme de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous sommes fiers d'afficher ces valeurs, et je ne comprends pas pourquoi le Préfet poursuit maintenant la ville pour cette banderole présente depuis 2009 sur notre Mairie. Au quotidien, avec mon équipe municipale nous avons tant de dossiers à traiter pour défendre la dignité et le respect des Stanois. Sur les questions du droit au travail, au logement, à la sécurité, à l'éducation, nous avons besoin que l'Etat joue son rôle pleinement, et pas qu'il nous empêche d'exprimer librement dans notre ville populaire, les valeurs dont nous sommes fiers. Administrer une ville, c'est aussi prendre position pour défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, dans notre pays et dans le monde. Heureusement que par le passé de nombreux maires, dont celui de Stains, et de nombreux citoyens à travers le monde ont agi pour la libération de Nelson Mandela, considéré longtemps par une partie de la classe politique française comme un terroriste. En tant que Maire et citoyen, il est également de mon devoir de défendre les causes internationales justes, et notamment de dénoncer l'apartheid dont est victime le peuple palestinien depuis plus d'un demi siècle. Comme nous exprimons notre soutien avec le peuple Kurde, les réfugiés Syrien, et tous les peuples opprimés dans le monde ».

Les stanois venus nombreux, et dont beaucoup ont participé à des projets de coopérations avec notamment le camp de réfugiés d'Al Amari en Palestine, jumelé avec Stains, étaient venus témoigner combien ils et elles sont attachés à la solidarité internationale, et à la cause juste de la libération de Marwan Barghouti.

Rappelons que ce Député palestinien comparé à Nelson Mandela, est considéré comme le leader capable de créer au proche Orient les conditions d'un dialogue de Paix entre Israël et Palestine. Seulement, il est incarcéré depuis 14 ans dans les geôles de l'Etat d'Israël, après avoir été enlevé et jugé à une peine d'emprisonnement à perpétuité par un Tribunal Militaire illégal au regard du droit international.

Le référé du Préfet intervient 6 ans après que la banderole ait été posée sur le fronton de l'hôtel de ville sous

prétexte d'une absence d'intérêt local et de possibles troubles à l'ordre public. Six années pourtant sans qu'aucun trouble aient pu être constaté, six années au contraire de projets de coopération avec les camps de réfugiés palestiniens, six années d'échanges et d'initiatives pour promouvoir les valeurs de paix et de coopération entre les peuples.

Contact presse - Loïc Annoot - Directeur de cabinet du Maire, de la Communication et des Relations publiques -
06.03.45.92.96

<https://www.facebook.com/JeSoutiensLeMaireDeStains>